



DÉCISION

N° : 2023-N°201

Exécutoire le : **16 NOV. 2023**

Publiée le : **20 DEC. 2023**

Visée le : - **9 NOV. 2023**

Notifiée le : **16 NOV. 2023**

MARCHES PUBLICS
Accord cadre n°23039
AMO pour la modélisation hydraulique Eau potable
Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer l'accord cadre relatif à l'AMO pour modélisation hydraulique eau potable pour une durée de 8 ans, non renouvelable.

Le montant maximum total de l'accord cadre est de 214 500 € HT.

Le titulaire retenu pour ce marché est l'entreprise His&O domiciliée 533 route de Saint Ours 74540 Chainaz Les Frasses

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise His&O

Cette décision sera exécutoire dès sa notification et sa transmission en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

gné électronique de M. Yves MERCIER

07/11/2023 16:54:23



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2023-201 : Accord cadre n.23039 AMO-Modélisation Hydraulique Eau potable - Attribution -

Date de transmission de l'acte : 09/11/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 09/11/2023

Numéro de l'acte : dec526 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20231107-dec526-AI

Date de décision : 07/11/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA